

Rendez possible la réussite des entrepreneur.se.s sur notre territoire en soutenant IBV !

Initiative Bièvre-Valloire est l'une des 206 associations du réseau Initiative France. Son rôle est d'accompagner et de financer les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise sur le secteur de la Bièvre, en accordant des prêts d'honneur à taux 0 %.

Pourquoi un barème d'adhésion ?

Comme toute association, Initiative Bièvre-Valloire regroupe des membres qui adhèrent à l'association.

Afin d'harmoniser les pratiques en matière d'adhésion, le Conseil d'Administration d'Initiative Bièvre-Valloire a voté un barème adapté en fonction de votre situation (personne physique ou morale) et de la taille de votre structure, le cas échéant. En complément d'une adhésion, il est possible de faire un don, pour apporter une contribution plus importante aux actions d'Initiative Bièvre-Valloire.

A quoi sert mon adhésion ?

En adhérant à notre association, vous contribuez au maintien et au déploiement des actions en faveur des entrepreneurs du territoire !

Chaque année, IBV c'est :



50 chefs d'entreprise financés



180 chefs d'entreprise suivis et accompagnés



Une quarantaine de bénévoles experts mobilisés auprès des entrepreneurs



Des évènements de mise en réseau entre entrepreneurs locaux et partenaires de la création d'entreprise



© Initiative Bièvre-Valloire

5 bonnes raisons d'adhérer à Initiative Bièvre-Valloire

1.

Vous contribuez au développement économique de votre territoire

Nous finançons et accompagnons les créateurs, repreneurs, développeurs d'entreprise, en octroyant des prêts d'honneur personnel, sans intérêt, ni garantie.

Avec votre contribution, vous participez à faire naître et croître les entreprises du territoire tout en contribuant au développement de l'esprit entrepreneurial.

3.

Vous favorisez la pérennité de notre association

Comme chaque association du réseau Initiative France, nous finançons et accompagnons les entrepreneurs qui en ont besoin, gratuitement tout au long de leur projet entrepreneurial.

Avec votre adhésion, vous manifestez votre soutien à notre modèle reconnu d'utilité publique, et contribuez à sa pérennité.

5.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts

Si vous êtes une entreprise : réduction de 60 % du don réalisé dans la limite de 5°/00 du chiffre d'affaires.

Si vous êtes un particulier : réduction 66 % du don réalisé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

2.

Vous donnez du sens à votre expérience

Pour être entrepreneur, il faut savoir s'entourer des bonnes personnes et des bonnes compétences au bon moment.

Avec votre contribution, vous vous donnez la possibilité de témoigner sur votre expérience et votre entreprise au bénéfice d'autres entrepreneurs.

4.

Vous intégrez un réseau d'entrepreneurs et d'experts bénévoles avec la possibilité de participer à nos comités d'agrément

Nos experts bénévoles sont des chefs d'entreprise, des professionnels reconnus du monde de l'entreprise, experts-comptables, banquiers, juristes, avocats...

Avec votre contribution, vous avez la possibilité de participer à nos comités d'agrément pour instruire les demandes de prêts d'honneur. Vous bénéficiez de nouvelles opportunités de rencontres et d'échanges et rejoignez une communauté avec une large diversité de profils !

Bulletin d'adhésion 2024

MES COORDONNÉES

Nom :
Prénom :
Société : N° SIREN : Effectif :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

MA CONTRIBUTION

Je m'engage à soutenir les actions d'Initiative Bièvre-Valloire en adhérant au titre de :

- | | | |
|---|-------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Membre qualifié (adhésion à titre personnel, non adossée à une entreprise) | 0 € | Possibilité de faire un don |
| <input type="checkbox"/> Entreprise ou structure de 0 à 5 salariés | 100 € | " |
| <input type="checkbox"/> Entreprise ou structure de 6 à 20 salariés | 300 € | " |
| <input type="checkbox"/> Entreprise ou structure de plus de 20 salariés | 500 € | " |

Je souhaite faire un don en complément de mon adhésion : €

ADHESION	DON
..... €	+ €
CONTRIBUTION TOTALE = €	

En adhérant à IBV, vous devenez membre de l'association, vous aurez un droit de vote à l'Assemblée Générale

MON REGLEMENT

- CB via HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/initiative-bievre-valloire/formulaires/2>)
- Chèque à l'ordre d'Initiative Bièvre-Valloire
- Virement (IBAN : FR76 1382 5002 0008 7774 0985 995 - BIC : CEPFRPP382)



Date :
Signature :

Grâce à notre agrément fiscal, vous bénéficiez de 60 %* de réduction d'impôts (66 %** si adhésion à titre personnel).

Une contribution de 300 € = 120 € après déduction fiscale !

*dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT (article 238 bis du Code Général des Impôts)

**dans la limite de 20 % du revenu imposable

Bulletin à retourner par mail à
contact@initiative-bievre-valloire.fr ou par courrier à :
Initiative Bièvre-Valloire - 15 rue Charles Lindbergh
ZAC Grenoble Air Parc - 38590 St Etienne de St Geoirs

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte votre participation à Initiative Bièvre-Valloire. La base légale du traitement est l'exécution du contrat. Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle sur papier et support informatique et sont transmises seulement aux services concernés d'Initiative Bièvre-Valloire. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez contacter notre association à l'adresse suivante : contact@initiative-bievre-valloire.fr